BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE VERNIOLLE

PROPOSÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION

Verniolle Feuille d'Aulne

JUIN 2013 – N°22

Dans cette édition, nous vous proposons quelques extraits des conseils municipaux sur les points suivants :
Réforme des rythmes scolaires, taux de fiscalité, le prix de l'eau. Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter les comptes rendus des Conseils municipaux sur **le site Internet de Verniolle ou en Mairie**.
Bien sur vous trouverez les informations concernant les associations du village et les dates des événements qu'elles organisent.
Bonne lecture Jean-Louis Delord

Infos de la Mairie

APPLICATION DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré qui entre en vigueur à la rentrée 2013.
Le décret prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.
Deux objectifs sont poursuivis : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.
Pour permettre d'assurer un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, le décret fixe l'organisation du temps scolaire et prévoit le redéploiement des heures d'enseignement.
La règle commune proposée est la suivante :
- 24 heures d'enseignement, comme aujourd'hui, mais sur 9 demi-journées ;
- les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée et 3h30 maximum pour une demi-journée ;
-la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.
L'organisation scolaire et périscolaire actuellement en place est la suivante :
- fonctionnement de l'ALAE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30 – 9h00 ; 12h00 – 14h00 ; 17h00 – 18h30
- Temps scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h00 – 12h00 ; 14h00 – 17h00
Des réunions ont été organisées avec les enseignants pour étudier les modalités de mise en œuvre de la réforme.
LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU :
- Le projet de loi d'orientation et de programmation de l'école
- Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,
- La circulaire NOR/MENE1302761C du 6 février 2013
CONSIDERANT :
- Que l'harmonisation des dates d'entrée en vigueur de la réforme au niveau cantonal est impérative pour bénéficier des services de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) relevant le compétence de la communauté de communes du canton de Varilhes et géré par l'association Delta enfants Jeunes.

- Que le report de la réforme en 2014 entraînerait l'absence d'ALSH le mercredi matin sur Verniolle et préjudicierait aux usagers de ce service.
- Que le report de la réforme en 2014 est conditionné au dépôt d'une demande de dérogation auprès de la DASEN au plus tard le 31 mars 20132 et à l'élaboration d'un avant-projet éducatif territorial avant le 30 avril 2013,
- Que l'élaboration de l'avant-projet éducatif territorial nécessite d'associer les différents acteurs éducatifs et suppose un temps de réflexion suffisant, APRES EN AVOIR DELIBERE

1) DECIDE d'appliquer à la rentrée 2013 la réforme des rythmes scolaires : ADOPTÉ à l'unanimité
2) RETIENT la journée du mercredi pour sa mise en œuvre : ADOPTÉ à la majorité

Pour : 8 ; Abstention : 1 ; Contre : 4 (PV du 18 mars 2013 sur http://www.verniolle.fr)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE POUR 2013

Comme chaque année, le conseil municipal détermine le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget (produit attendu des taxes locales) et vote les taux d'imposition correspondant à ce produit en fonction du montant des bases imposables de chaque taxe. Depuis le passage en communauté de communes à taxe professionnelle unique, la taxe professionnelle et aujourd'hui la cotisation foncière des entreprises est désormais perçue par la communauté de communes du canton de Varilhes.

La commune de Verniolle reste souveraine pour déterminer le produit fiscal des trois autres taxes : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ainsi pour 2013, les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation : 11,76% (+2,53%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,77% (+2,57%)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 126,52% (+0%)

Ces taux amènent un produit de 806 739 €.

ADOPTÉ à l'unanimité (à consulter en entier sur http://www.verniolle.fr : PV du 9 avril2013)

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – TARIFICATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU :
- Le compte administratif 2012
- Le budget primitif de l'exercice 2013
- La délibération n°2012-14du 1er mars 2012 fixant les tarifs des services publics de l'eau potable et de l'assainissement
collectif

CONSIDERANT :
- Que le prix d'achat de l'eau potable au SMDEA s'élève à 1,02€ le mètre cube
- Que le prix du mètre cube d'eau potable doit permettre la couverture du coût d'achat et des charges de distribution,
- Que cet équilibre n'est pas atteint et nécessite la prise en charge du déficit par le budget principal,

APRES AVOIR DEBATTU SUR :
- l'intérêt à adhérer au SMDEA pour les compétences distribution de l'eau potable et assainissement au regard des tarifs appliqués par ce syndicat et du fonctionnement actuel de cette structure,

APRES EN AVOIR DELIBERE

FIXE les nouveaux tarifs du service de distribution d'eau potable :
Part variable du tarif de l'eau potable 1,30€/m3
Part variable du tarif de l'assainissement collectif 0,50€/m3

PRECISE que ces tarifs s'appliqueront à compter de la facturation 2014

Rappelle que le service est exonéré de TVA

ADOPTÉ à la majorité

Pour : 13 ; Contre : 2 ; Abstentions : 0

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TARIFICATION

Prestation	Tarif
Contrôle de conception installations neuves ou réhabilitation	75,00€
Contrôle de réalisation des installations neuves ou réhabilitation	75,00€
Diagnostic initial des installations existantes	101,00€
Contrôle périodique des installations existantes	70,00€
Contrôle mise hors service des installations existantes	72,00€

Médiathèque , votre avis nous intéresse !

En nous faisant part de vos remarques et souhaits sur ce service intercommunal créé en 2006 en pleine évolution avec un projet de médiathèque plus vaste et accessible à Varilhes, vous apporterez une contribution précieuse pour que le service à venir soit au plus près des attentes des habitants.
Vous pouvez retirer ou déposer le questionnaire dans les mairies du canton ou les médiathèques (Varilhes, Verniolle, Saint-Félix-de-Rieutort, Montégut-Plantaurel, Rieux-de-Pelleport) et à l'office de tourisme. Si vous préférez y répondre en ligne, rendez-vous sur le site des médiathèques dès juin : http://mediatheque.canton-varilhes.fr/
Le questionnaire est à déposer avant le 31 octobre 2013.
Merci de votre participation !
La médiathèque de Verniolle est ouverte :
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le vendredi de 15h à 19h
- et le samedi de 14h 18h.

Elle sera fermée du 7 au 27 août 2013, de même que celles de Rieux-de-Pelleport, Montégut-Plantaurel et Saint-Félix-de-Rieutort.
Celle de Varilhes restera ouverte pendant l'été.
Catalogue en ligne et informations pratiques sur http://mediatheque.canton-varilhes.fr/
A bientôt à la Médiathèque !

ALAE

Le 23 mars le Carnaval des écoles et de l'ALAE s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.
Danse des petits, tour du village, jugement de Mr Carnaval, country et auberge espagnole contribuèrent à l'ambiance festive de cette journée.
Merci à tous les intervenants.
L'équipe remercie tous les participants à la brocante du 14 Avril. Le soleil était au rendez-vous et ce fut une très belle journée.
Merci aux parents et enfants.
Merci à « La Plume d'Or », à l'institut « le Grain de Beauté », et à la librairie Surre pour leurs lots.
Le 14 juin le CLAE/ALAE fête ses 20 ans sur le stade de l'école.
A cette occasion tous les anciens élèves sont invités : nous comptons vivement sur votre présence afin de partager de bons souvenirs.
Le spectacle débutera à partir de **18h30 suivi d'un apéritif dînatoire sous forme d'auberge espagnole.**
A la fin du spectacle un « FLASHMOB »sur Tchiriri : entraînez-vous.
Début juillet un mini camp est prévu pour les enfants du CM2 la destination reste à confirmer.
Les dossiers d'inscriptions 2013/2014 pour l'ALAE et le restaurant scolaire seront distribués avant la fin juin.

ASSOCIATIONS

Verniolle Activités Loisirs

Spectacle des ateliers Danse et Théâtre

Samedi 15 juin 2013 à 20h00
salle du Foyer Rural

EXPOSITION

PATCHWORK & BRODERIE

Atelier Loisirs Créatifs
du V.A.L

15 et 16 juin 2013
Mairie de Verniolle
de 10h00 à 18h00

Renseignements : 06 40 15 02 62– www.verniolleloisirs.fr

DATES A VENIR… ET A RETENIR !

DATES	MANIFESTATIONS
Vendredi 14 JUIN	Spectacle de L'ALAE
Samedi 15 JUIN	Spectacle des ateliers Danse et Théâtre
Samedi 15 & Dimanche 16 JUIN	Exposition PATCHWORK & BRODERIE
Mercredi 26 JUIN	REV PRESENTE LE CAMP DU VERNET D'ARIEGE

NUMEROS UTILES

Mairie Téléphone 05 61 68 02 04
Mairie Fax 05 61 69 55 37
Mairie Mel
verniolle.mairie@wanadoo.fr
Ecole Maternelle 05 61 69 53 43
Ecole Primaire 05 61 69 59 68
CLAE 05 61 69 78 50
Cantine 05 61 69 54 16
Bibliothèque 05 61 69 48 87
Communauté des Communes
05 61 60 91 70

Office de Tourisme 05 61 60 55 54
office-tourisme.varilhes@wanadoo.fr
Appel d'urgence européen 112
Gendarmerie 17
05 61 60 70 17 (Varilhes)
Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital CHIVA 05 61 03 30 30
EDF Dépannage 0810 333 009
GDF Dépannage 0810 31 32 09
SMECTOM 05 61 68 02 02

Imprimé par nos soins sur papier blanc 80 gr en noir et blanc par souci d'économie et de respect de notre environnement

Verniolle
Feuille d'Aulne

L'ADIRAPP TOUJOURS VIGILANTE!

Ce n'est pas qu'une formule. Tous nos adhérents nous font part de leurs inquiétudes.
Ainsi nous découvrons au hasard d'un compte rendu du Syndicat mixte de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols que la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) tente d'organiser sur le site l'accueil des ULM
.
Les statuts mêmes du Syndicat interdit aux ULM l'usage de la plate forme. Alors est utilisé le détour bien connu du « fait accompli ». On construit ou on répare des ULM sur le site qui dispose de hangars inoccupés. Puis il faut bien les essayer... puis on pratique un subtil distinguo entre ULM de la première génération particulièrement bruyant et la nouvelle génération dit « ULM Multiaxe » qui le serait moins... On fait aussi une différence entre ULM basé et non basé... Et à la fin du fin on envisage de modifier les statuts... Il faut bien tenir compte de la réalité... Alors, alors seulement on informera l'ADIRAPP et on modifiera les statuts.
La manoeuvre est grossière. Notre réplique est toute simple. L'Adirapp a rencontré le Maire de Verniolle. Dans les statuts il est prévu que toute modification ne peut se faire qu'à l'unanimité. Or la municipalité de Verniolle dispose d'une voix. La Municipalité nous a dit prendre ses dispositions pour s'opposer à ce projet. Nous voilà rassurés. Avec ce droit de veto Verniolle a donc en main la clé du problème.
Au moment où l'Ariège s'enorgueillit d'une très belle réalisation écologique : la « voie verte », comment peut-on envisager de développer des loisirs « motorisés » ? Comment peut-on favoriser des pratiques qui tournent le dos au « tourisme vert » et au respect de l'environnement ? Ne nous cachons pas la vérité. Si l'Ariège est tant recherchée par les mordus d'ULM ou de village aéronautique c'est qu'il est plus intéressant de survoler son territoire que les villes de banlieue. Il y a aussi moins de personnes à se plaindre du bruit et autres pollutions chimiques. Alors la responsabilité des élus locaux est grande. Ou ils sont pour le « tourisme vert » ou ils sont pour la dilapidation de l' « or vert » qu'est le département...

Yves Ripoche
Président

FETE DES VOISINS

C'est le dimanche 2 juin que le quartier de Sarda organise sa rencontre annuelle. Tous les voisins participent au buffet et partagent les grillades pour mieux se connaître et se reconnaître. Niché à la limite du village à la fois limitrophe de Saint-Jean du Falga et de Varilhes, beaucoup de Verniollais pensent que les impasses de Sarda et Fleurie ne font pas partie de la commune et pourtant… les voisins verniollais de Sarda vous le disent et espèrent que beaucoup d'autres quartiers se réuniront dans la bonne humeur.

FETE REPORTEE AU MOIS DE SEPTEMBRE POUR CONDITIONS METEO DEVAVORABLES...

Show Aéromodélisme Verniolle,

Dimanche 07 Juillet le club d'Aéromodélisme « Les Ailes Bleues Verniollaises » organise sa rencontre annuel d'aéromodélisme, sur sa piste située route de Mirepoix, derrière l'aérodrome de Pamiers / Les Pujols. L'entrée à cette manifestation est GRATUITE.

Dès 10h vous pourrez assister à des démonstrations en vols de toutes les catégories d'aéromodéles, avions petits ou gros, électriques où thermiques, des hélicoptères, des warbirds, de la voltige grand modèles, des jets, des pulsos-réacteurs,…

Aux alentours de 11h30 un largage de parachutistes sera fait sur nôtre piste, par le paraclub de l'aérodrome.

Tout long de la journée un stand maquillage sera présent pour les enfants et un largage de bonbons sera fait à partir de nos avions.

Des jeux aériens seront organisés pour les pilotes les plus casse-cous

Ses évolutions vous seront proposées par des pilotes venus de tout le Sud-Ouest de la France.

Venez nombreux les encourager et applaudir.

Possibilité de restauration sur place en réservant : Repas adulte : 14€, repas enfant (-12ans) : 8€

Contact : Yves Bournet : yves.bournet@free.fr ou tel : 0675789021

Jérôme Bournet : jbournet@laposte.net

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur notre site : www.lesailesbleueverniollaise.4yu.fr

---

REV ET REALITES

Des conférences suivies par un public toujours plus nombreux et fidèle, en moyenne 60 auditeurs rejoignent la Salle de Réception de la Mairie le 4ème mercredi du mois ; les encouragements nourris de tous les acteurs culturels départementaux ; des animations hors les murs qui tissent du lien et dynamisent l'association ; des conférenciers généreux de leur temps et passionnés… REV la petite université populaire verniollaise poursuit son chemin pavé des meilleures intentions.

En juin c'est un partenariat avec la Médiathèque du Canton de Varilhes et le Camp du Vernet d'Ariège qui sera une belle occasion **le mercredi 26 juin** de clôturer la saison : au programme apéritif dînatoire et rencontres avec tous ceux qui voudront pousser la porte des expositions, des lectures ou de la conférence de soirée.

Le programme de la saison 2013/2014 sera également dévoilé et saura satisfaire tous les adhérents et amateurs de Culture avec ou sans majuscule mais toujours avec passion.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de REV : http://sites.google.com/site/revverniolle/

Réflexions, Echanges à Verniolle, petite université populaire

---

Retrouvez-nous sur le site du village : www.verniolle.fr